

Commissions territoriales

2023



Le SYDELA devient

**territoire
d'énergie**

LOIRE-ATLANTIQUE

Introduction

Confiance



Équité



Sobriété



Stratégie





Ordre du jour

1. Comment TE44 contribue à financer vos projets liés à l'énergie et mobilise avec vous les aides financières (Fonds vert)
2. Achat d'énergies : Perspectives 2024-2025
3. Bilan du plan de sobriété énergétique de l'hiver 2022-2023... et après ?
4. La vidéoprotection : les précautions à prendre
5. Actualité : Loi d'accélération des Energies Renouvelables, quel impact ?
 - Nos moyens d'action sur le territoire, via les Planificateurs ENR et la SEM Sydela Energie 44
 - Un exemple inspirant : une toiture photovoltaïque en autoconsommation collective co-portée par une collectivité
6. Evolution de la gestion de vos réseaux d'électricité pour les 30 ans à venir (nouveau contrat de concession électrique)
7. L'intérêt du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) pour les collectivités

1. Comment TE44 contribue à financer vos projets liés à l'énergie et mobilise avec vous les aides financières ?

- ➔ Volume financier des aides apportées aux collectivités
 - Fonds vert



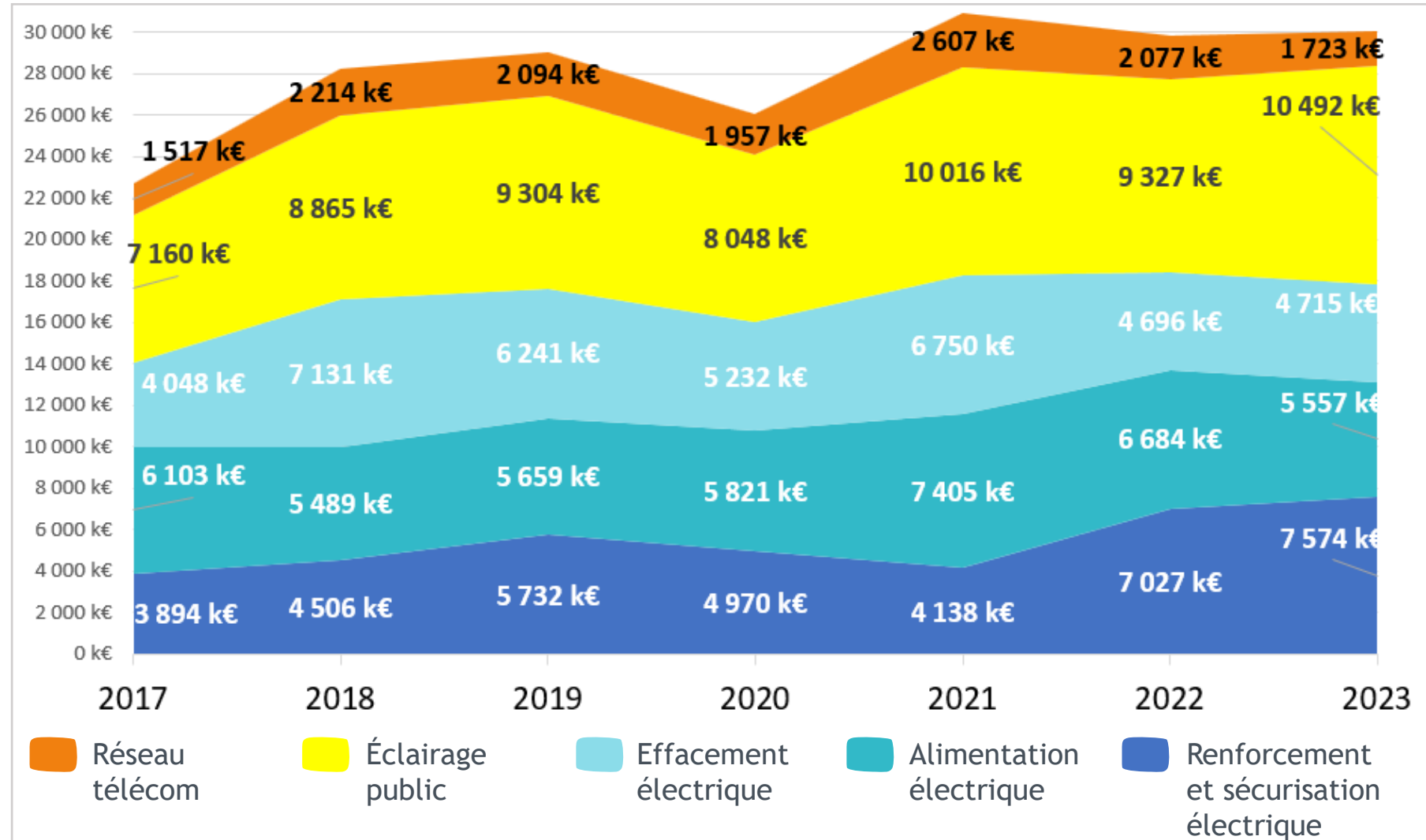


Des travaux sur les réseaux à un niveau élevé depuis plusieurs années (≈ 30 M€ / an)

+ 30 % d'activité sur les infrastructures réseaux en 7 ans

dont + 46,5% pour l'éclairage public

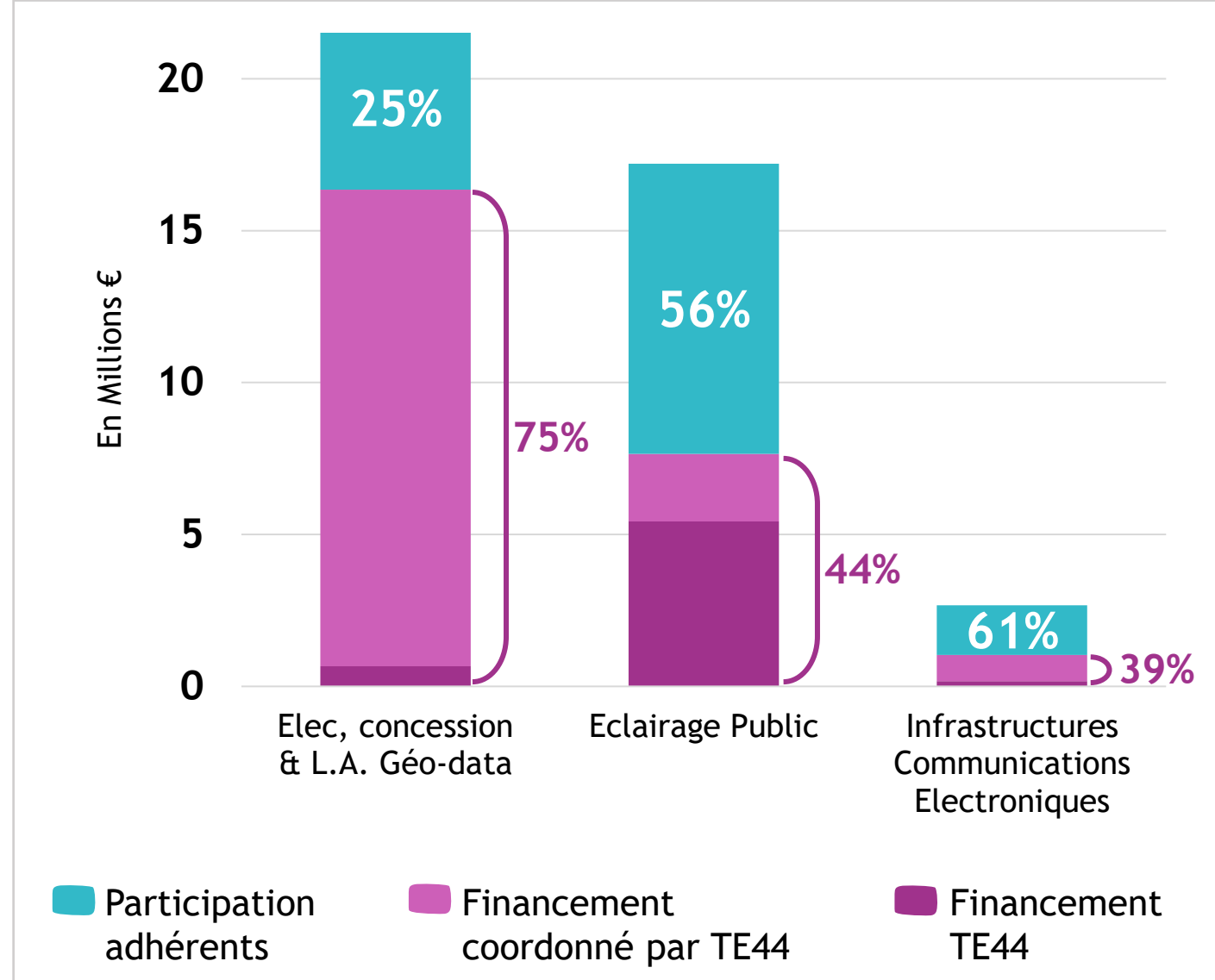
Ressources propres TE44 stables sur la période





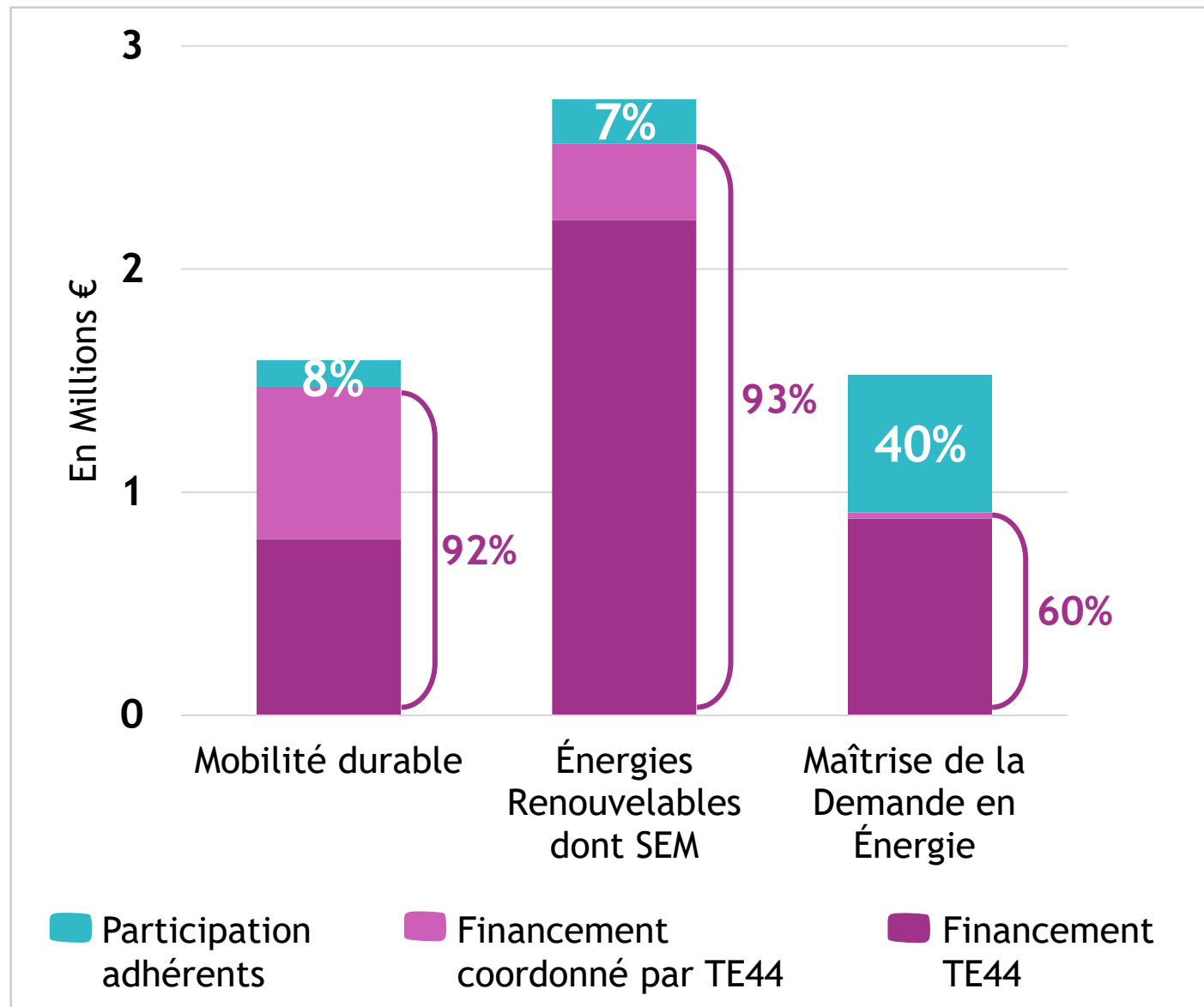
Financement des activités liées aux infrastructures réseaux

- Compétence réseau électrique $\approx 46\%$ du Budget avec une répartition des financements maîtrisée
- Mobilisation importante de financements TE44 pour l'éclairage public $\approx 32\%$
- Activité communication électronique maîtrisée



Financement des activités nouvelles liées à la transition énergétique

- Activités nouvelles en développement constant
- Mobilisation importante de financements TE44 pour les nouvelles activités :
 - Mobilité durable $\approx 50\%$
 - Energies renouvelables $\approx 80\%$
 - Maîtrise de la demande en énergie $\approx 58\%$



A retenir



**Une stratégie d'investissement à la hauteur
des demandes croissantes des adhérents**



**Une mutualisation = reste à charge
moyen des adhérents de 37%**

1. Comment TE44 contribue à financer vos projets liés à l'énergie et mobilise avec vous les aides financières ?

- Volume financier des aides apportées aux collectivités
- ➔ Fonds vert



Fonds vert 2023 - coordination sur le périmètre d'activité de TE44

 Fonds vert = **12 actions** pour « accélérer la transition écologique dans les territoires » :

- Mettre en œuvre la **rénovation énergétique des bâtiments** publics
- **Rénover les parcs** de luminaires d'éclairage public

 Point de vigilance = **délais courts**





Fonds vert 2023 - coordination sur le périmètre de TE44

Axe : Rénovation énergétique des **bâtiments publics**

Collectivité

Dépôt de ses dossiers de demande via la plateforme « démarches simplifiées »



TE44

pour tous les adhérents

- Communication sur l'opportunité du fonds vert pour les programmes de rénovation

TE44

pour les adhérents au service Conseil en Énergie Partagé

- Accompagnement de l'adhérent pour construire le dossier de candidature

- Identification des projets éligibles (lien Plan Pluriannuel d'Investissement SYDEFI)

- Reprise des scénarios d'audit déjà réalisés pour correspondre au projet final de l'adhérent

- Mise à disposition du marché d'audit TE44

- Mission de conseil

- Accompagnement Rédaction cahier des charges maîtrise d'oeuvre

- Participation au suivi du projet et à la réception

Fonds vert 2023 - coordination sur le périmètre de TE44

Axe : Rénovation du parc de **luminaires d'Éclairage Public (EP)**

Éléments de contexte spécifiques à l'axe EP

Une **enveloppe EP limitée**

≈ 300 k€ pour TE44



≈ 1 600 € / adhérent

Tensions sur les **délais d'approvisionnement des matériels EP**



Choix d'une Opération de **massification du télé-pilotage** de l'éclairage public = **optimisation coûts - délais - impact énergétique**



Fonds vert 2023 - coordination sur le périmètre de TE44

Axe : Rénovation du parc de **luminaires d'Éclairage Public (EP)**

Pas de dépôt par les collectivités



Dépôt d'un dossier unique **par TE44** via la plateforme « démarches simplifiées »

Dossier en attente d'une réponse de l'État suite à son dépôt



TE44

pour les adhérents à la compétence travaux neufs éclairage public

- Communication sur l'opportunité du fonds vert pour les programmes de rénovation des armoires de pilotage

- Définition d'un programme technique sobre et équitable

- Définition du calendrier de mise en œuvre sur plusieurs années

- Affectation du fonds vert en priorité aux adhérents à la compétence maintenance

- Recherche de financements complémentaires pour limiter les participations adhérents



Stratégie de TE44



**Opération de massification par le
remplacement de nouvelles horloges
télé-pilotables**

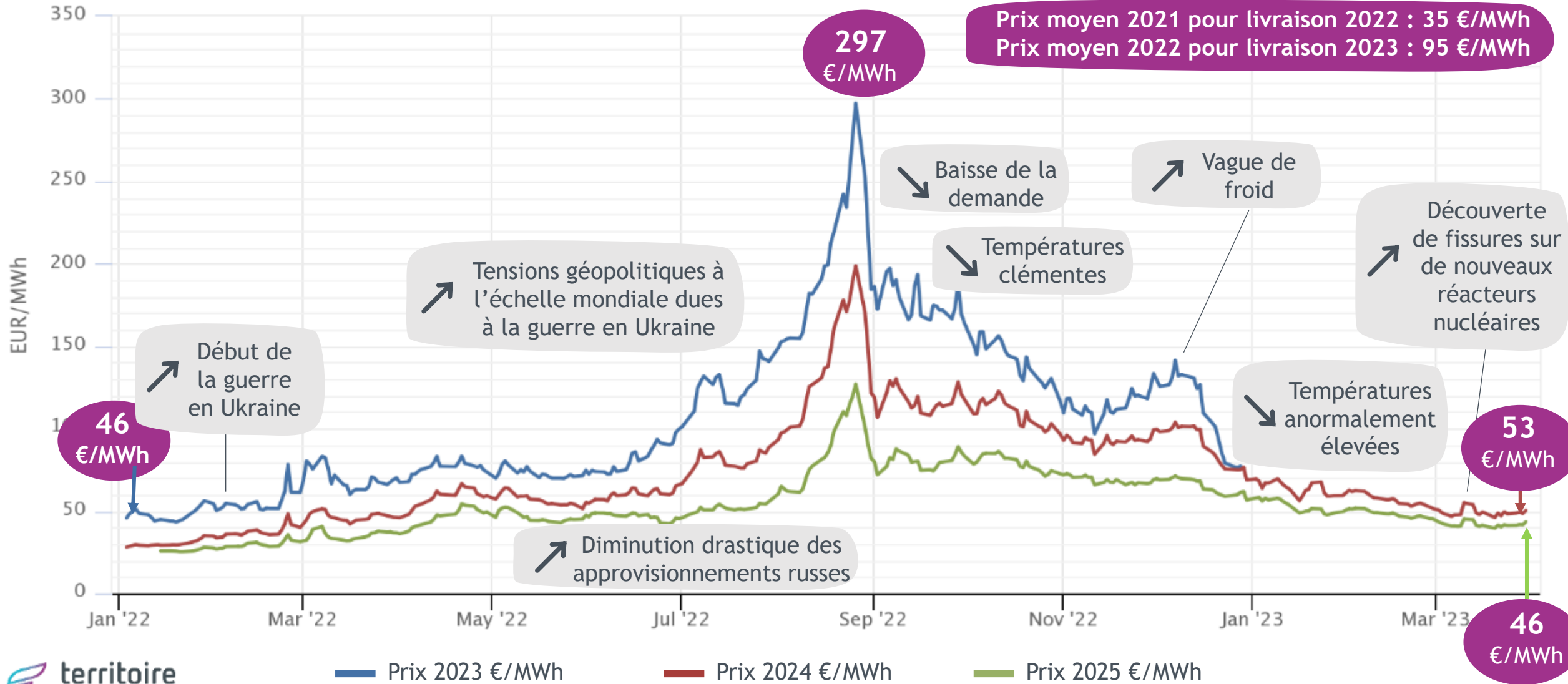
2. Achat d'énergies : Bilan 2023 & Perspectives 2024-2025





Évolution passée des prix de marché Gaz naturel

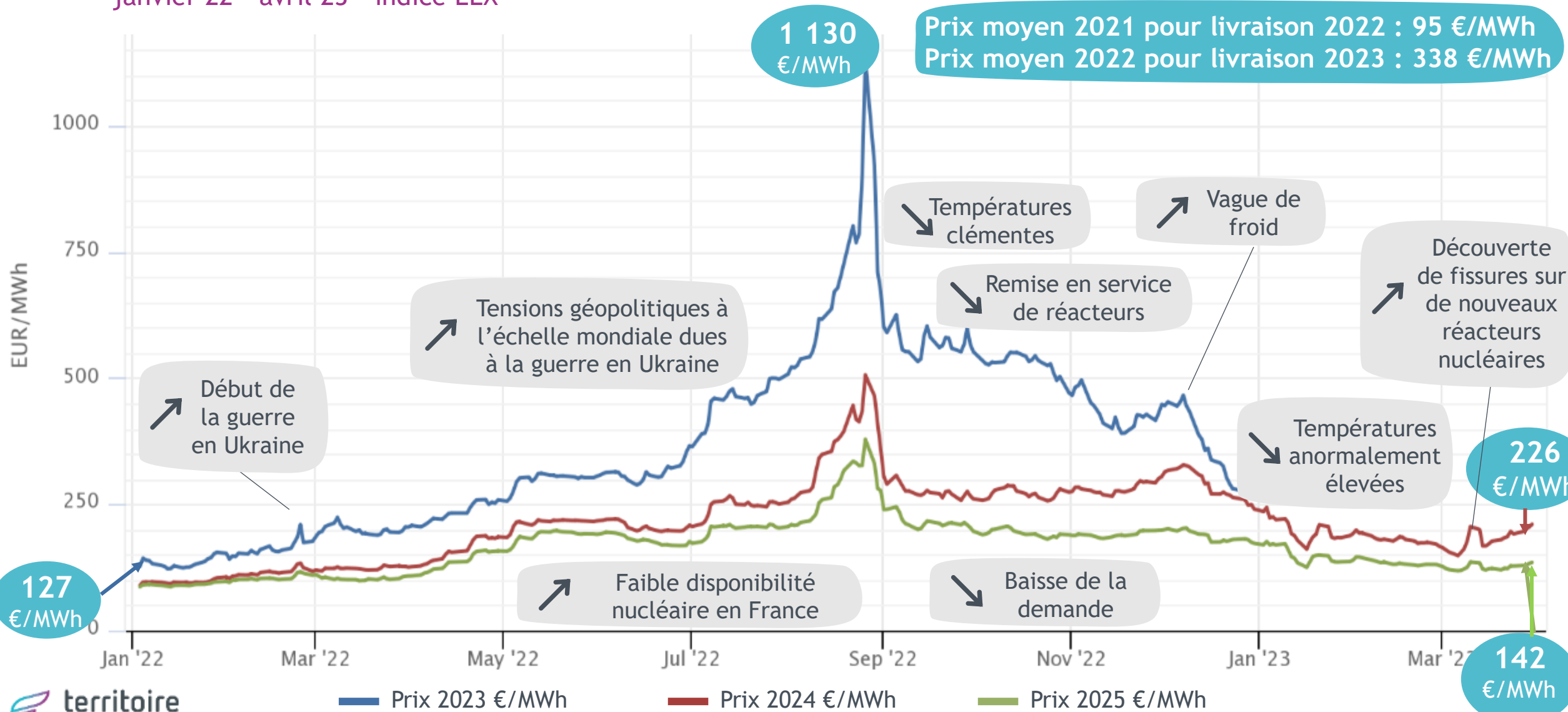
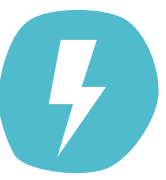
janvier 22 - avril 23 - indice PEG





Évolution passée des prix de marché Électricité

janvier 22 - avril 23 - indice EEX



Perspectives prix HT



Gaz Naturel

Points de vigilance :

- Disponibilité de l'offre GNL (gaz naturel liquéfié)
- Reprise économique en Chine
- Récession européenne



Électricité

Points de vigilance :

- Réforme du marché
- Disponibilité du nucléaire français
- Faible précipitation



Forte variabilité des prix attendus selon les événements géopolitiques à venir

	2024	2025
Scénario haut	120 €/MWh	110 €/MWh
Scénario moyen	80 €/MWh	70 €/MWh
Scénario bas	50 €/MWh	40 €/MWh

	2024	2025
Scénario haut	390 €/MWh	300 €/MWh
Scénario moyen	250 €/MWh	190 €/MWh
Scénario bas	160 €/MWh	120 €/MWh

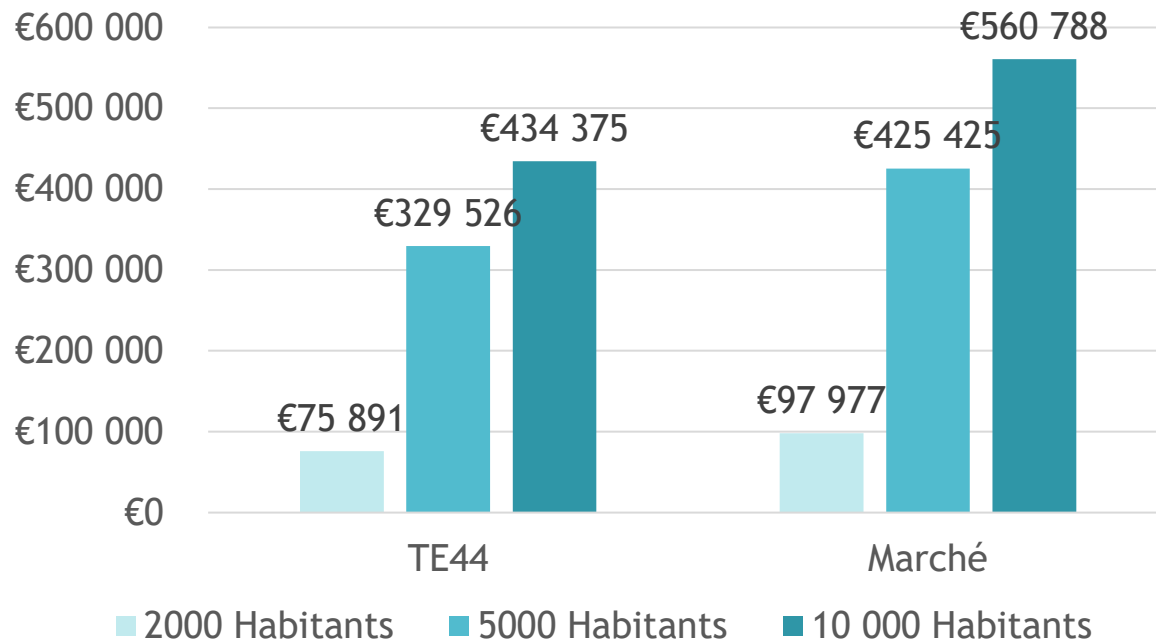
Comparaison des prix TTC du marché groupé énergie TE44 par rapport à une commune seule

Comparaisons budgétaires par taille de commune :

- Moyenne prix N+1 sur l'année précédant l'année de livraison N
- Si une collectivité avait un prix indexé sur les prix des marchés



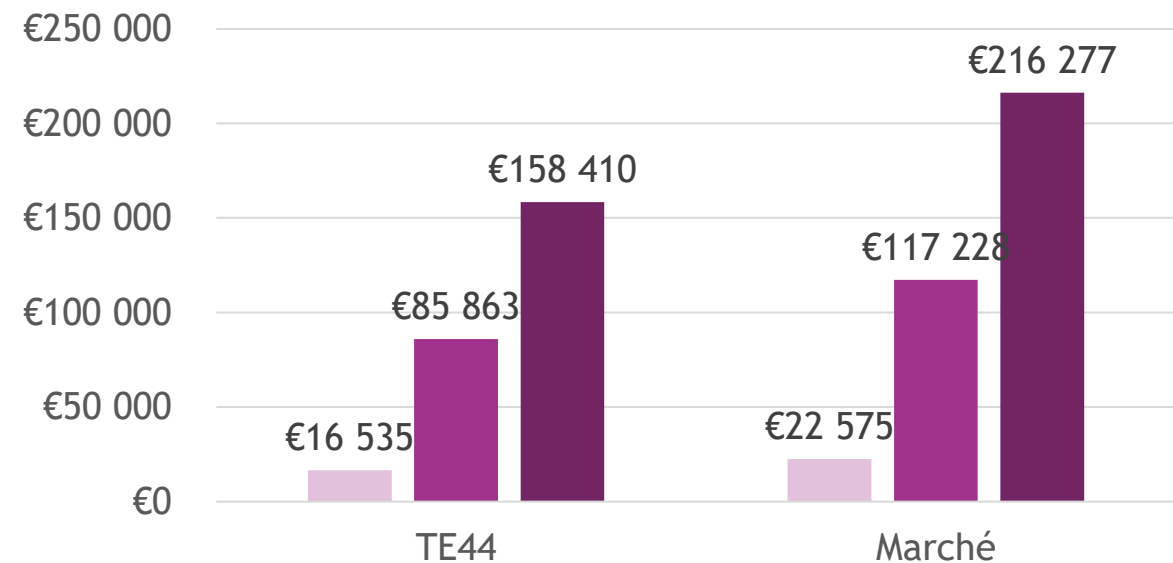
Moyenne Budget annuel - Electricité
2021/2022/2023 € TTC - TE44 vs Marché



2000 Habitants 5000 Habitants 10 000 Habitants



Moyenne Budget annuel - Gaz Naturel
2021/2022/2023 € TTC - TE44 vs Marché



2000 Habitants 5000 Habitants 10 000 Habitants



Comparaison prix HTT 2023 du marché groupé TE44 par rapport aux autres groupements nationaux - Gaz naturel



Enquête FNCCR :

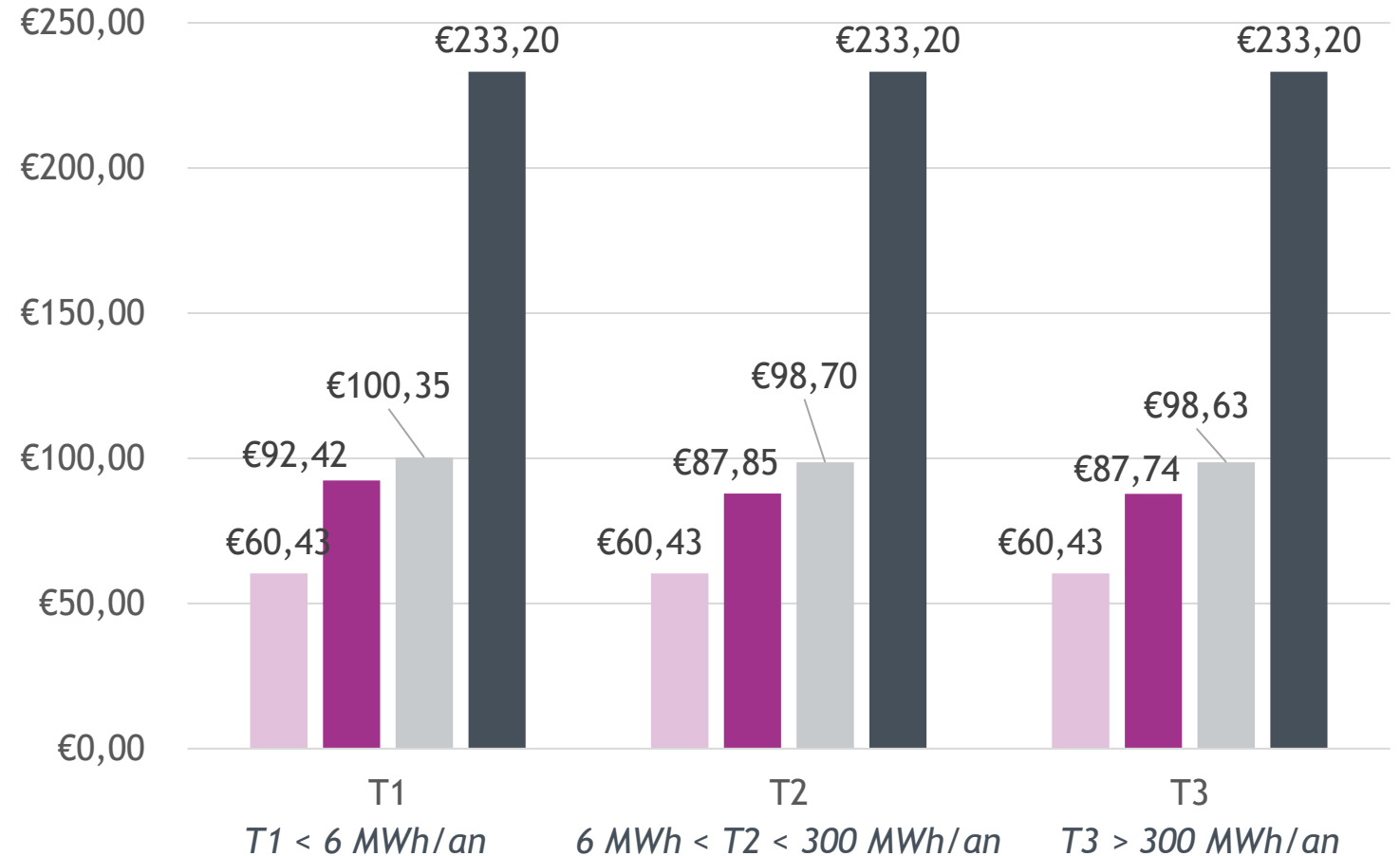
- 36 collectivités ont répondu
- Fourniture seule

Stratégie d'achat gaz performante

» Prix TE44 inférieur à la moyenne nationale

- TE44 1 : Marché principal 4 ans
- TE44 2 : Marché complémentaire 2 ans
- FNCCR Moyenne
- FNCCR Maximum

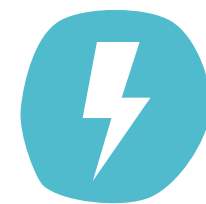
Comparaison 2023 €/MWh HTT : Gaz Naturel



*Hors Toutes Taxes



Comparaison prix HTT 2023 du marché groupé TE44 par rapport aux autres groupements nationaux - Electricité



Enquête FNCCR :

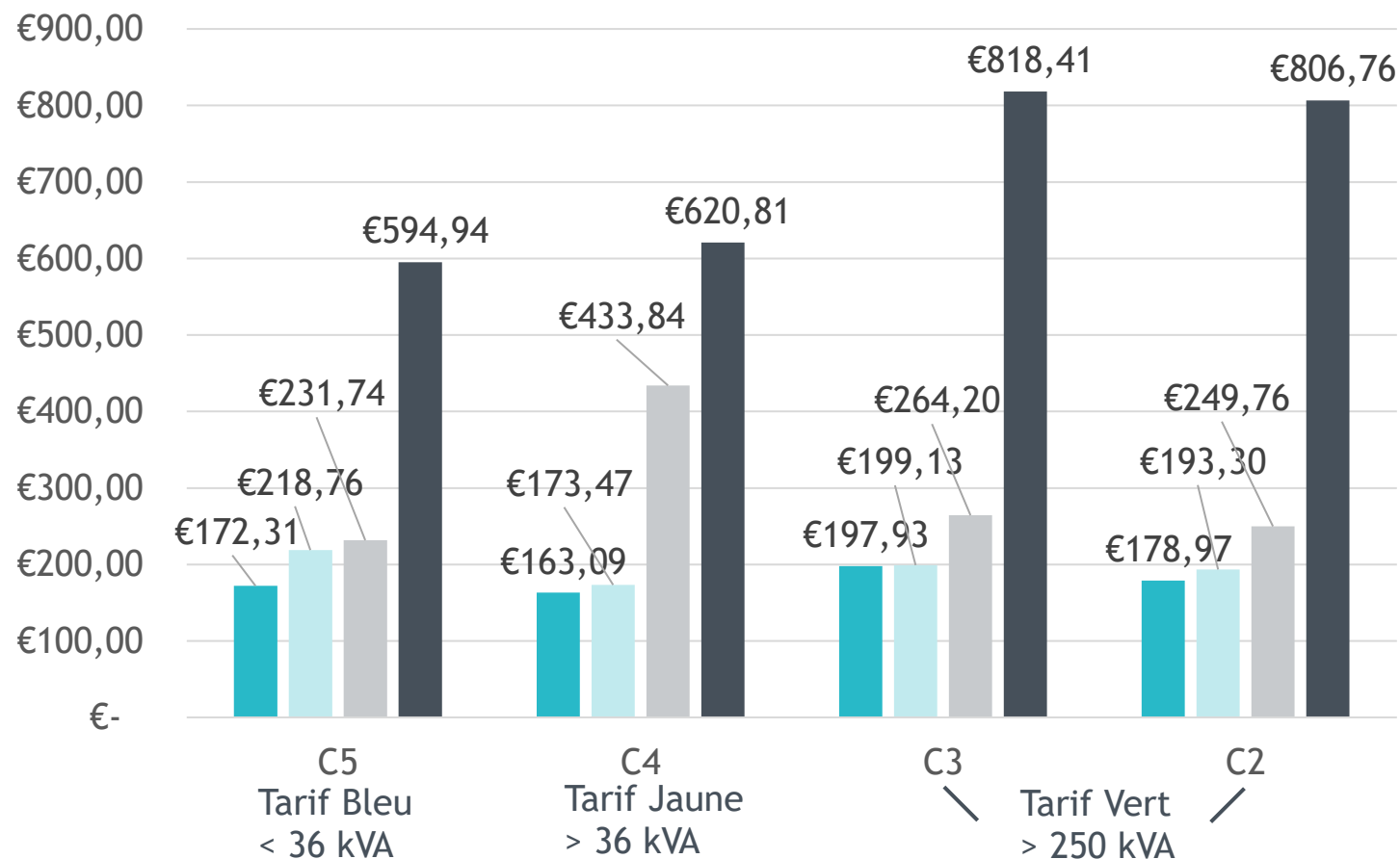
- 36 collectivités ont répondu
- Fourniture seule

Stratégie d'achat électricité performante

» Prix TE44 inférieur à la moyenne nationale

- TE44 1 : Marché principal 3 ans
- TE44 2 : Marché complémentaire 2 ans
- FNCCR Moyenne
- FNCCR Maximum

Comparaison 2023 €/MWh HTT : Electricité



*Hors Toutes Taxes



**Une stratégie d'achats
d'électricité et gaz naturel
performante**



**Économie de fonctionnement de
22 k€ à 126 k€ par an
grâce au marché groupé TE44**

3. Bilan du plan de sobriété énergétique... et après ?



Rappel des actions engagées - hiver 2022-2023

Phase 1 niveau de sobriété : extinctions cœurs de nuit

Agir sur l'extinction nocturne sur l'ensemble de TE44 pour un minimum de 23h-5h (50% d'économie par rapport à un fonctionnement en permanent)

- Recenser les collectivités souhaitant revoir leurs régimes de fonctionnement et communiquer les économies relatives à ces extinctions
- Reprogrammer les armoires avec les nouveaux horaires

Actions des collectivités intéressées ?

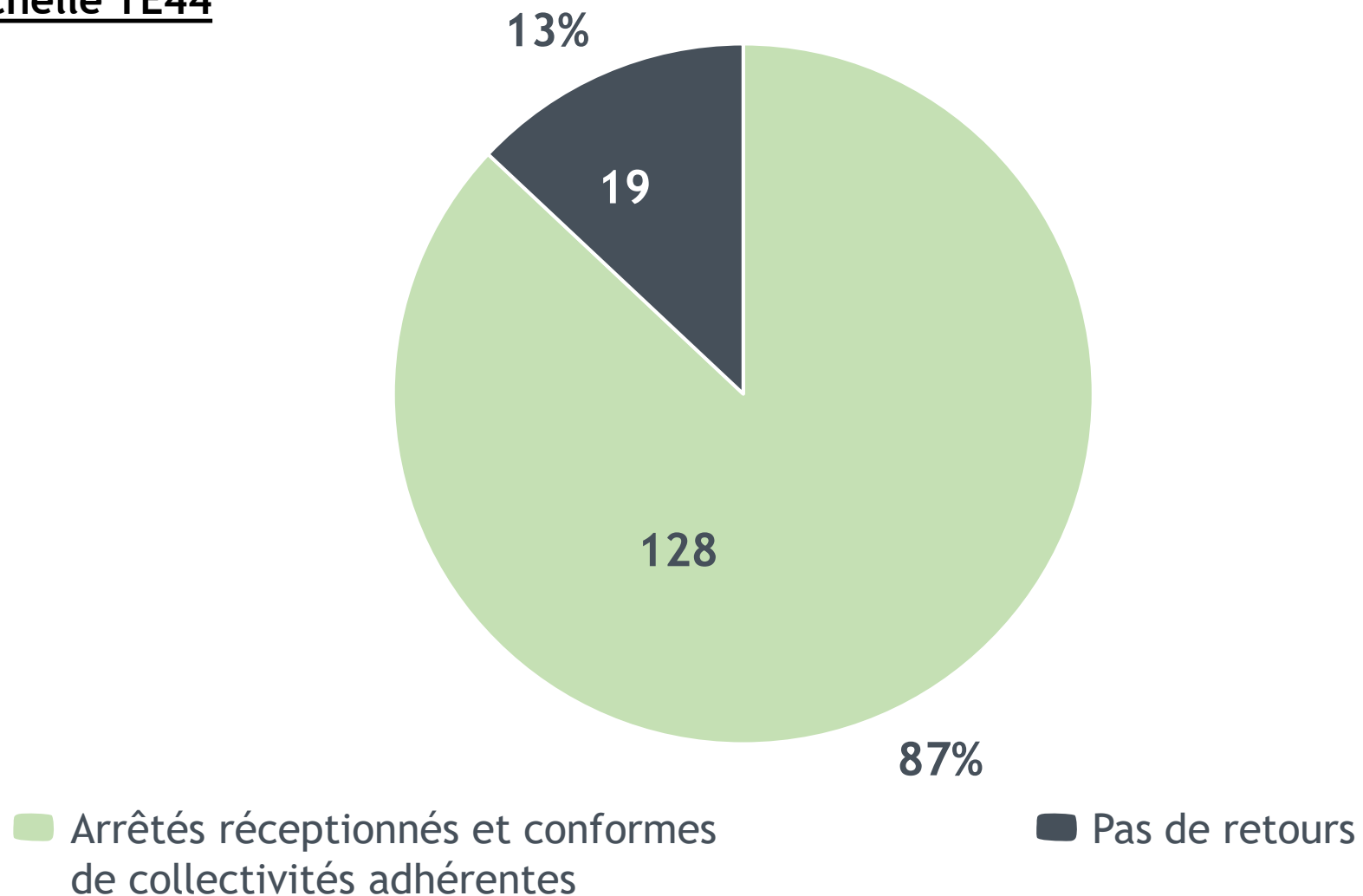


Prendre un arrêté municipal précisant les horaires liés à l'éclairage public et le transmettre à TE44



Arrêtés municipaux d'extinctions de l'éclairage

Échelle TE44

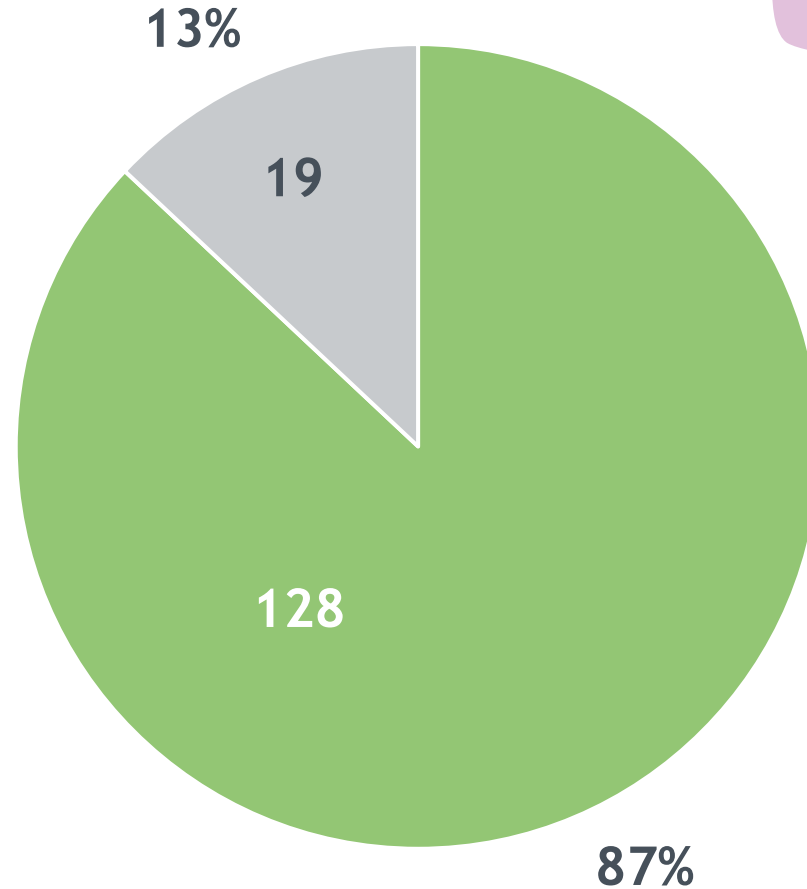


Reprogrammations réalisées dans le cadre de la sobriété

! Prise en charge par TE44 du passage de permanent à temporaire

Échelle TE44

2 467
armoires reprogrammées
∨
64 789
foyers lumineux impactés



Collectivités reprogrammées Pas de retour

Actions de sobriété sur votre éclairage public

Phase 2 : Amélioration continue liée à la sobriété

- Recenser et moderniser les armoires pour optimiser le pilotage des installations et faciliter les extinctions nocturnes (cf. opération Fonds Vert)
- Tendre vers une rénovation/diminution du patrimoine Éclairage public plutôt que vers la création :

Actuellement 50% rénovation/50% création



Tendre vers 75% rénovation/25% création

Projet remplacement Boules et Ballons Fluos (BBF)



14 000 foyers (à l'échelle de TE44)

Parc à l'échelle TE44 : 15% LED



Importante marge d'économie

Actions de sobriété sur votre éclairage public

Et après ?

- Calcul des gains énergétiques à réaliser pour chaque collectivité sur une année complète :
 - 3 200h d'extinction moyen par an par collectivité projetés sur une année,
 - Etude à approfondir par collectivité.
- Etude au cas par cas de solutions personnalisées en éclairage public lors de besoins à l'initiative de la collectivité.



**Un plan d'action de sobriété
énergétique efficace**



**2467 armoires d'éclairage reprogrammées soit en
moyenne 3200 heures d'extinction par an par
collectivité**

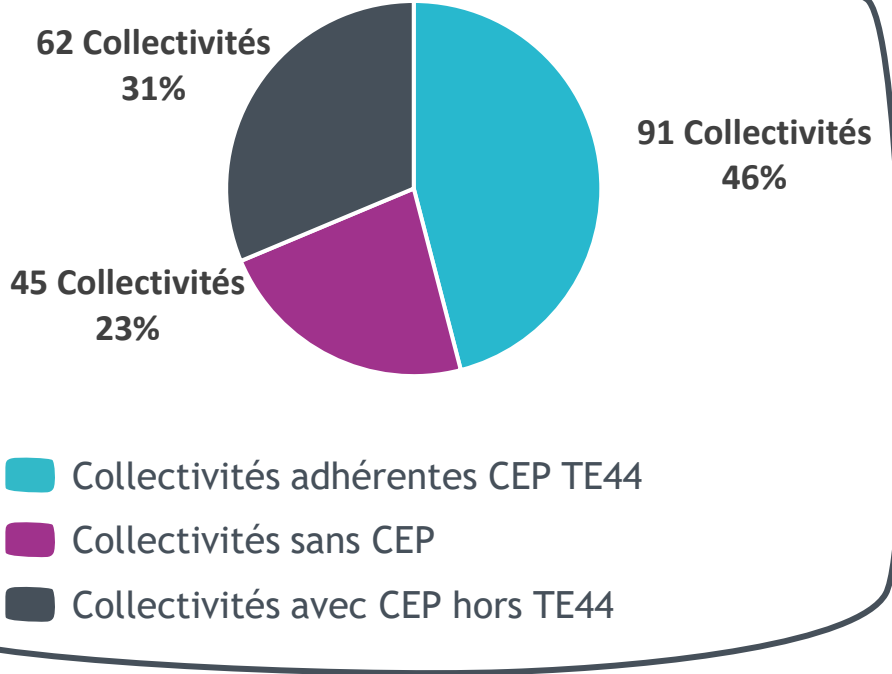
3. Bilan du plan de sobriété énergétique de l'hiver 2022-2023 ... et après ?

- Éclairage public
- Bâtiments publics





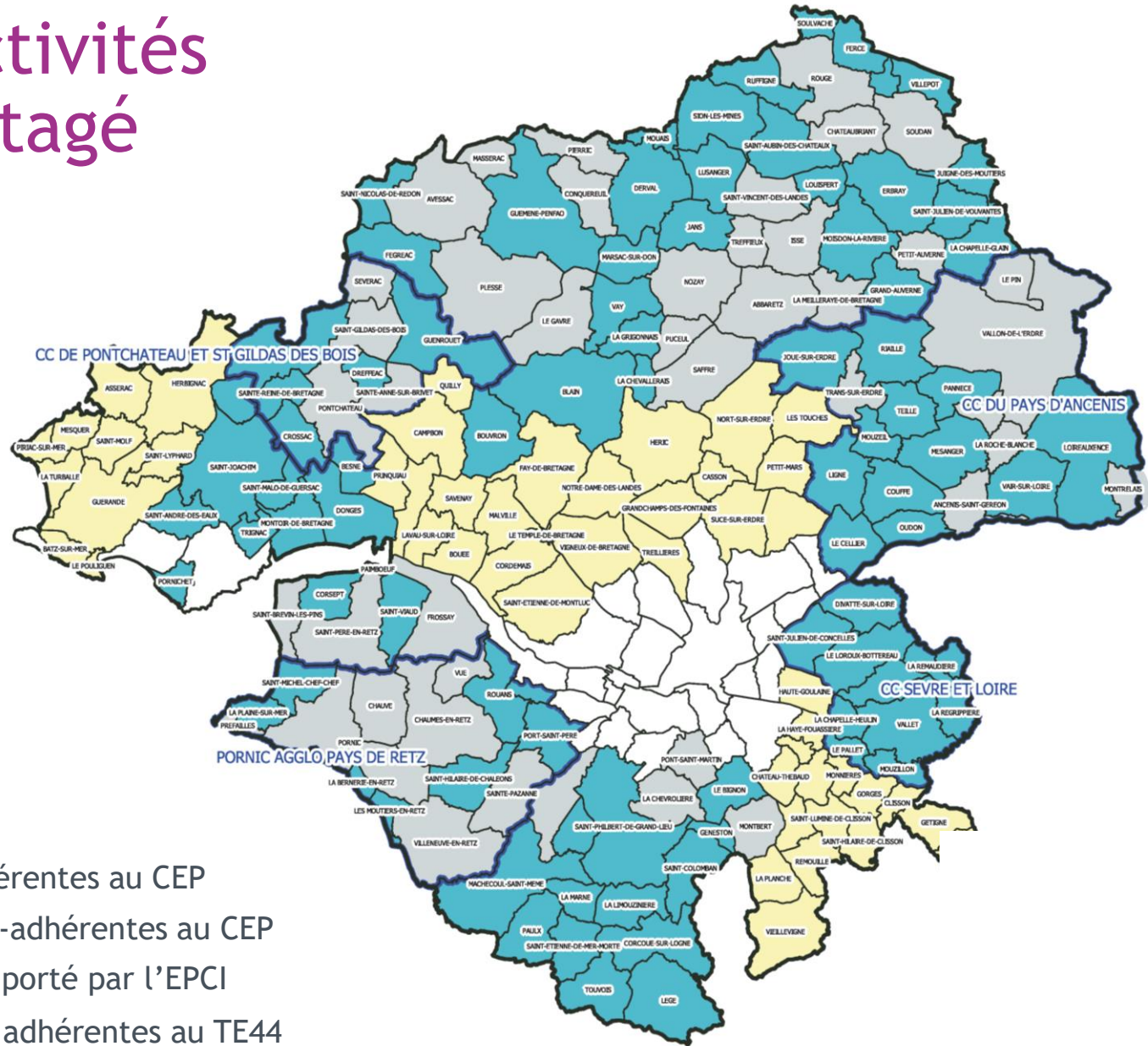
Carte adhésion des collectivités au Conseil en Énergie Partagé



- Collectivités adhérentes CEP TE44
- Collectivités sans CEP
- Collectivités avec CEP hors TE44

EPCI

 EPCI adhérent au CEP



Rappel des actions engagées - hiver 2022-2023

Action 1 : Optimisation des programmations sur les bâtiments disposant de moyens de régulation efficaces

- Supprimer les consommations d'énergies superflues liées aux équipements
- Reprise des programmations horaires et des consignes de confort

Action 2 : Mise en œuvre d'actions de sobriété énergétique en concertation avec les usagers

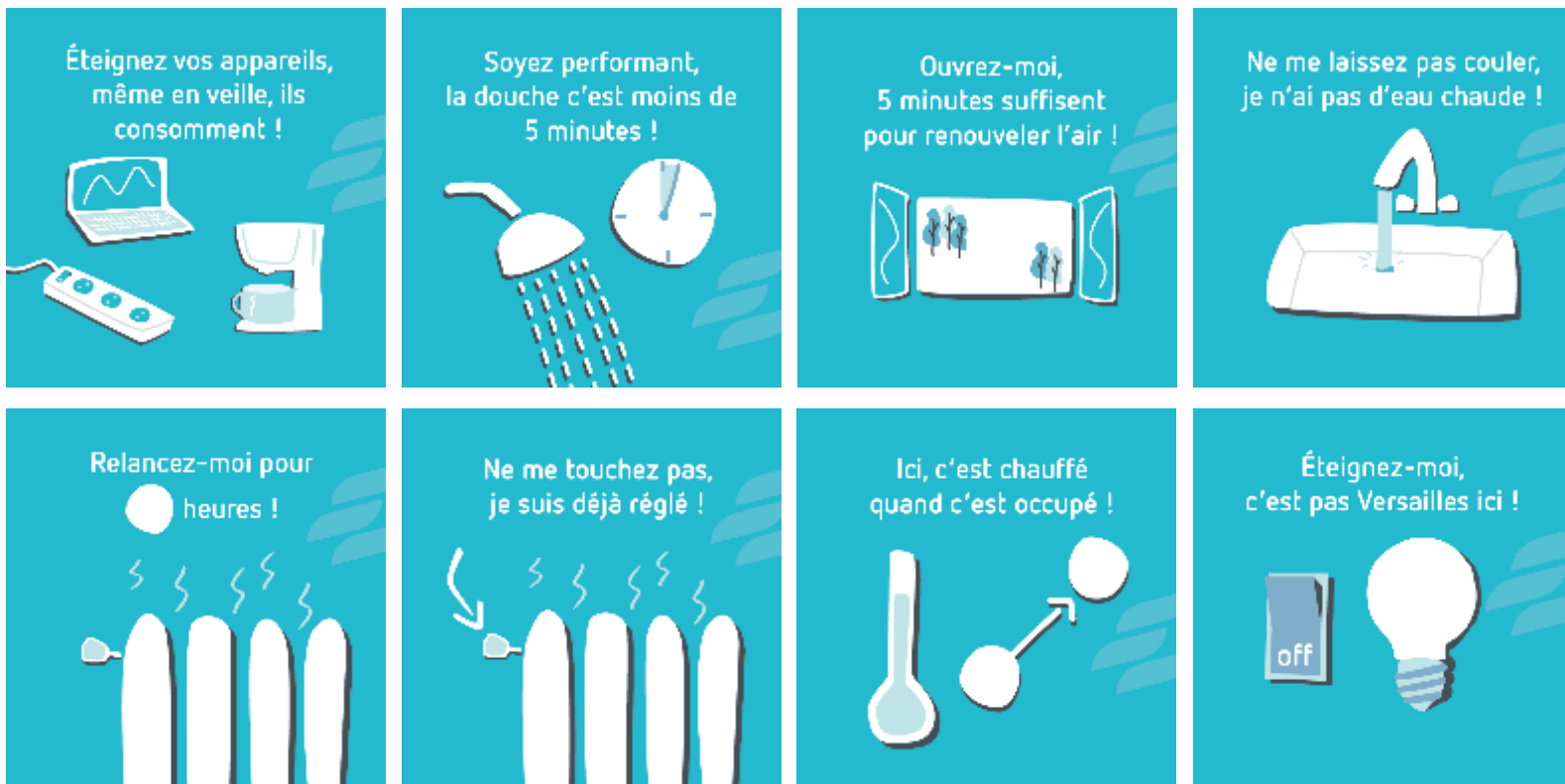
- Chauffage des plateaux sportifs, des hangars techniques
- Les productions d'eau chaude sanitaire sont-elles toutes essentielles ?

Intervention des Conseillers en énergie au sein des communes,
en appui des services techniques et exploitants,
sur la reprise des programmations horaires et consignes de températures/débits de ventilation

Communication vers les citoyens

Stickers

Affiche



➤ Intervention des CEP sur 578 bâtiments TE44

Principaux constats

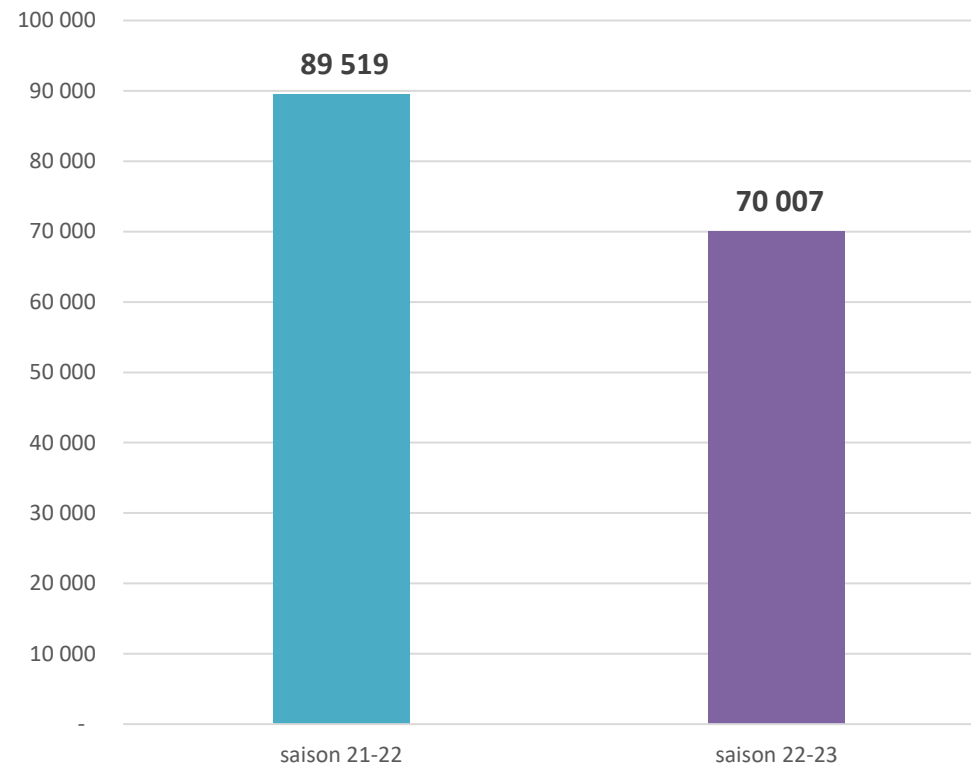
- Régulation optimisée pour 1/3 des bâtiments grâce à l'action CEP
- Encore 1/3 des équipements non optimisés après intervention
- Manque d'exploitation maintenance des installations


Résultats et suite

Exemple d'une mairie

- Reprise de la régulation du chauffage = Arrêt le weekend, réduction de l'amplitude horaire les autres jours et passage à 19°C
- Réglage du débit des climatisation et traitement de l'air (CTA) en fonction des heures de présences
- Réglage de la pompe à chaleur (PAC) de la salle du conseil et verrouillage de la température maximum

Consommation énergétique
(en kWh corrigé du climat)



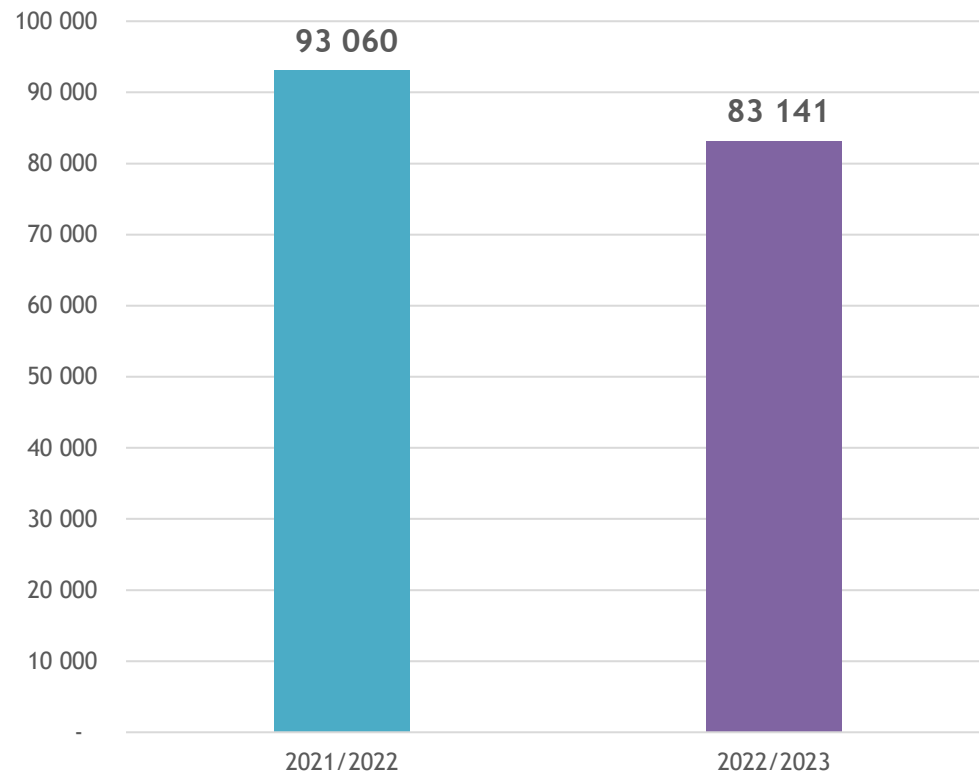
 22% d'économie d'énergie

Résultats et suite

Exemple d'une école

- Optimisation de la programmation horaire des réseaux de convecteurs électriques
- Abaissement des consignes de températures à $19^{\circ}\text{C} > -1^{\circ}\text{C}$

Consommation énergétique
(en kWh corrigé du climat)



 **10% d'économie d'énergie soit environ 2 300 €**

Et après ?

Actions transversales déjà lancées :

- COCON 44 : Isolation de combles (avril à Octobre 2023)
36 collectivités inscrites / 106 bâtiments / 15 000 m²




Il est encore possible de bénéficier de l'opération Cocon44 - auprès de votre CEP


Actions à venir :

- Opération mutualisée d'Exploitation maintenance
 - De nombreuses optimisations à réaliser (équilibrage de distribution, désembouage, réglage de chaudière...)
- Opération mutualisée de rénovation de chaufferie
- Actions ciblées par commune :
 - Sur bâtiments qui n'ont pas pu être paramétrés : accompagnement au remplacement de matériel de régulation

A retenir



**Optimisation significative des consommations
bâtiments pour 1/3 des bâtiments**



**Des actions ciblées à mener pour
les régulations non satisfaisantes**



Demande de stickers et affiches auprès de votre CEP

4. La vidéoprotection : les précautions à prendre



Contexte général de la vidéoprotection

Sentiment d'insécurité latent

Demande croissante des adhérents de poser de la vidéoprotection sur les mâts d'éclairage public

Solution de substitution aux forces de l'ordre non présentes dans certaines collectivités

Position de TE44



Favorable à la pose de caméra sur les mâts, mais sous certaines conditions

Processus d'installation - Rôle collectivité

Projets neufs

● Informe TE44 en amont sur son projet

★ Transmet à TE44 les caractéristiques techniques des caméras pour dimensionnement du mât

Mâts existants

● Informe TE44 en amont sur son projet

★ Transmet les résultats de l'étude à TE44 du support accueillant l'ensemble

★ *Points de différences entre neuf et existant*



Processus d'installation - Rôle Prestataires Vidéoprotection

Projets neufs

- ★ Transmet à la collectivité pour TE44 les caractéristiques techniques et implantations
- Pose d'un comptage et d'une armoire dédiée, à la charge de la collectivité
- Installe le système de vidéoprotection

Mâts existants

- ★ Réalise une étude de stabilité du support pour s'assurer de la tenue mécanique et transmet les résultats à la collectivité et TE44
- Pose d'un comptage et d'une armoire dédiée, à la charge de la collectivité
- Installe le système de vidéoprotection

★ *Points de différences entre neuf et existant*

Processus d'installation - Rôle TE44

Projets neufs

- Réalise une convention d'occupation du domaine public entre TE44 et la collectivité
- ★ Réalise l'étude de dimensionnement et implante le support adapté
- ★ Réalise un contrôle de stabilité en aval

Mâts existants

- Réalise une convention d'occupation du domaine public entre TE44 et la collectivité
- ★ Transmet les références du support (si donnée connue) et remplace le mât si nécessaire
- ★ Réalise un contrôle de stabilité en amont /aval

★ *Points de différences entre neuf et existant*

Points de vigilance

**TE44 ne dispose pas de la compétence « sûreté publique »
amenant à exploiter des moyens de vidéoprotection.**



**Collectivité devient exploitante de la vidéoprotection
(ou prestataire si délégation)**



**Devoir de gestion de la réforme anti-endommagement par la collectivité
(ou prestataire si délégation) :**
Enregistrement du réseau sur le guichet unique, à faire par l'exploitant du réseau +
Géoréférencement du réseau en classe A



Vous avez un projet de vidéoprotection ?



Contactez TE44
Florent FUSCALDO
06 44 17 45 18
florent.fuscaldo@te44.fr

5. Actualité : Loi d'accélération des Energies Renouvelables

- Loi d'accélération ENR
 - La SEM EnR44
 - Un exemple inspirant



Actualité : Loi d'accélération des EnR - 4 axes

Mobilisation du foncier

Solaire Photovoltaïque

- Faciliter l'installation sur terrains artificialisés ou sans enjeu environnemental majeur : bords de routes, friches littorales, parkings extérieurs +1 500 m²
- L'obligation de couvertures PV passe de 30 à 50 % en 2027 sur bâtiments non résidentiels
- **Agrivoltaïsme** : autorisé mais l'activité agricole doit rester principale

Eolien

- Prise en compte des effets de saturation visuelle dans le paysage



Publiée le 10 mars 2023
au Journal Officiel

Partager la valeur des EnR

- Obligation pour les développeurs de participer au financement des projets "verts" sur les collectivités d'implantation
- Prise de participation facilitée dans les projets pour les collectivités et les citoyens
- Simplification du recours à l'autoconsommation pour les collectivités

Actualité : Loi d'accélération des EnR - 4 axes

Simplification des procédures

- Introduction de la notion de **Raison impérative d'intérêt public majeur (RIIPM)** pour certains projets (dérogation protection espèces protégées)
- Désignation de **référénts préfectoraux** pour faciliter l'instruction des projets
- Mise en place d'un **fonds de garantie** en cas d'annulation au TA d'une autorisation environnementale

Planification territoriale

- Instauration d'un **dispositif de planification territoriale des EnR**

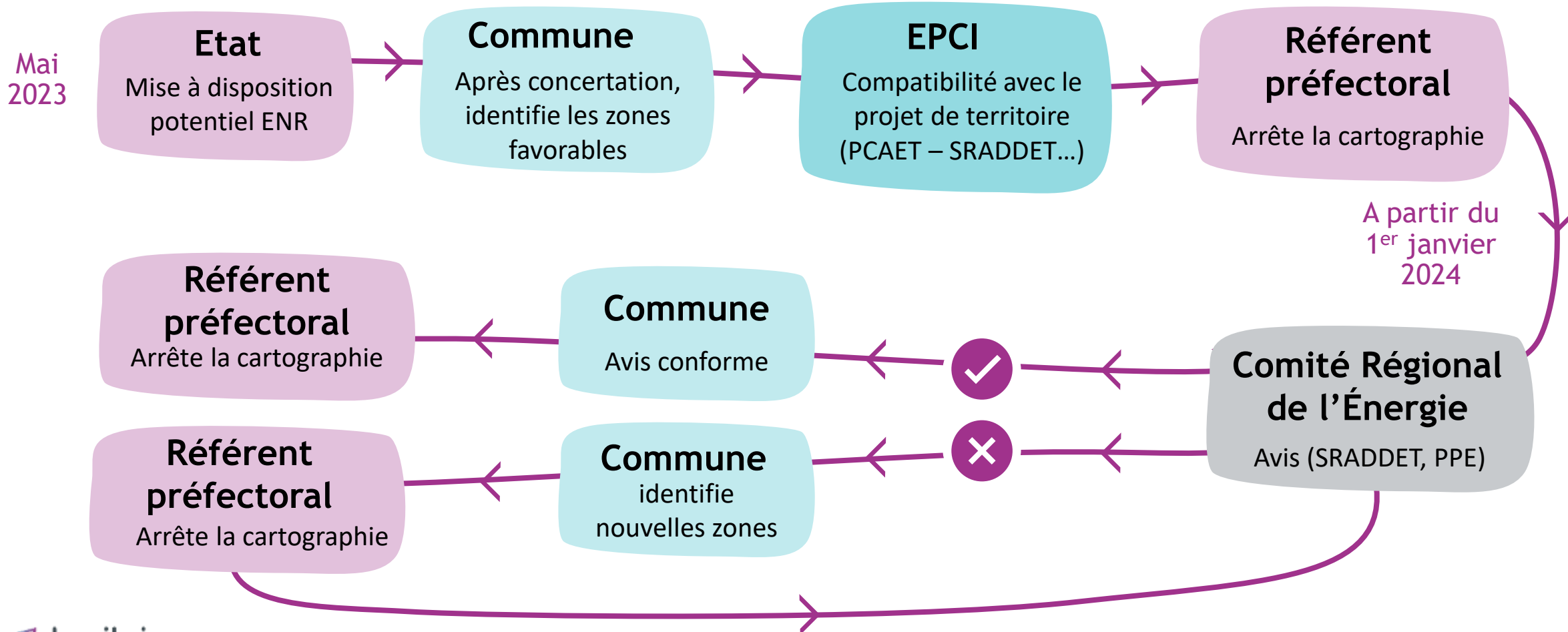
Explications slide suivante



Définition des zones d'accélération ENR



Cycle de 5 ans valable pour toutes les Énergies Renouvelables



Loi d'accélération des EnR - dernières actualités

Échanges avec la préfecture le 29 mars

- Des décrets d'application en attentes
- 31 mai - 14h/16h30 : Organisation d'une réunion d'information sur la loi d'accélération ENR
- Mai-juin : Réunions/ rencontres territoriales méthodologie zone d'accélération ENR

Accompagnement TE44



Définition zones d'accélération

- Potentiel ENR
- Cartographies
- Concertation
- Zonage

Programmation projets ENR

- (In)Formation
- Gisements
- Plan d'action
- Etudes de faisabilité

Accompagnement EnR ponctuel commune

- Cadre juridique
- Montage des projets
- Subventions
- Assistance à Maitrise d'Ouvrage



Développement d'un nouveau service



**Accompagnement sur
du long terme pour des
Schémas Directeur EnR**



**Accompagnement
ponctuel pour répondre
à des appels d'offre**



**Adaptation possible au
contexte de la loi Acc.
EnR**

5. Actualité : Loi d'accélération des Energies Renouvelables

- Loi d'accélération ENR
- > La SEM EnR44
- Un exemple inspirant



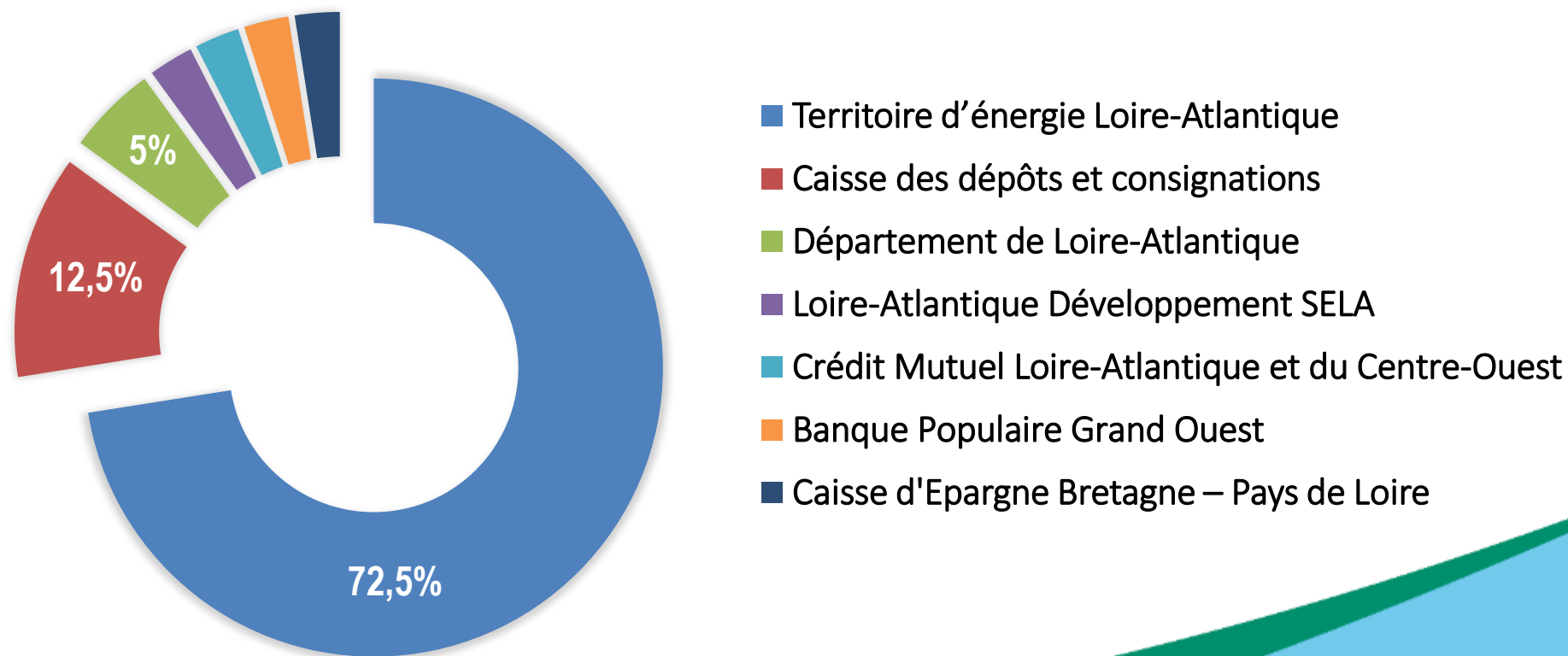


devient



EnR 44 : Une Société d'Economie Mixte (SEM)

La souplesse d'une société privée administrée par les élus du territoire.





EnR 44 : Une Société d'Economie Mixte (SEM)

Complémentarité avec TE44

TE44 : Accompagne les territoires dans la définition et la planification de leur politique énergétique

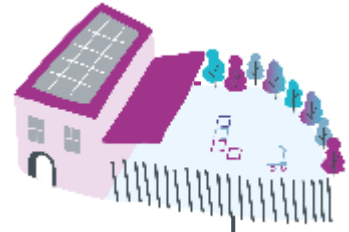
EnR 44 : Met en œuvre la politique énergétique du territoire en développant et finançant les projets de production d'énergies renouvelables de grandes tailles



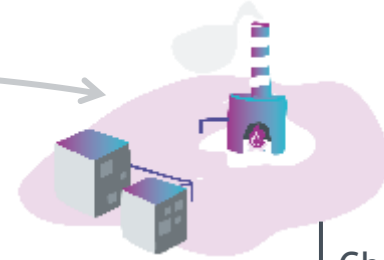
VOUS ACCOMPAGNER SUR VOS PROJETS ENR

P
L
A
N
I
F
I
C
A
T
I
O
N

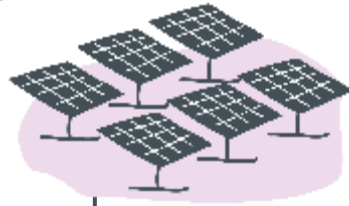
ENR



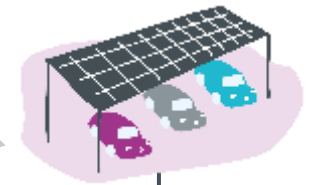
Photovoltaïque
Sur toitures



Chaleur
Renouvelable



Photovoltaïque
Au sol



Photovoltaïque
Ombrières



Éolien



Méthanisation

5. Actualité : Loi d'accélération des Energies Renouvelables

- Les Planificateurs ENR
- La SEM Sydela Energie 44
- Un exemple inspirant



- Acte 1 : Un industriel souhaite déroger à son obligation de 30% de couverture solaire sur son nouveau bâtiment
- Acte 2 : Une toiture mise à disposition gratuitement pour implanter 1,25 MWc de production solaire, avec pour objectifs de :
 - Faire un projet à gouvernance locale
 - Faire un projet économiquement viable
 - Faire un projet innovant socialement > circuit court de l'énergie par l'autoconsommation collective étendue
 - Faire un projet en 18 à 24 mois

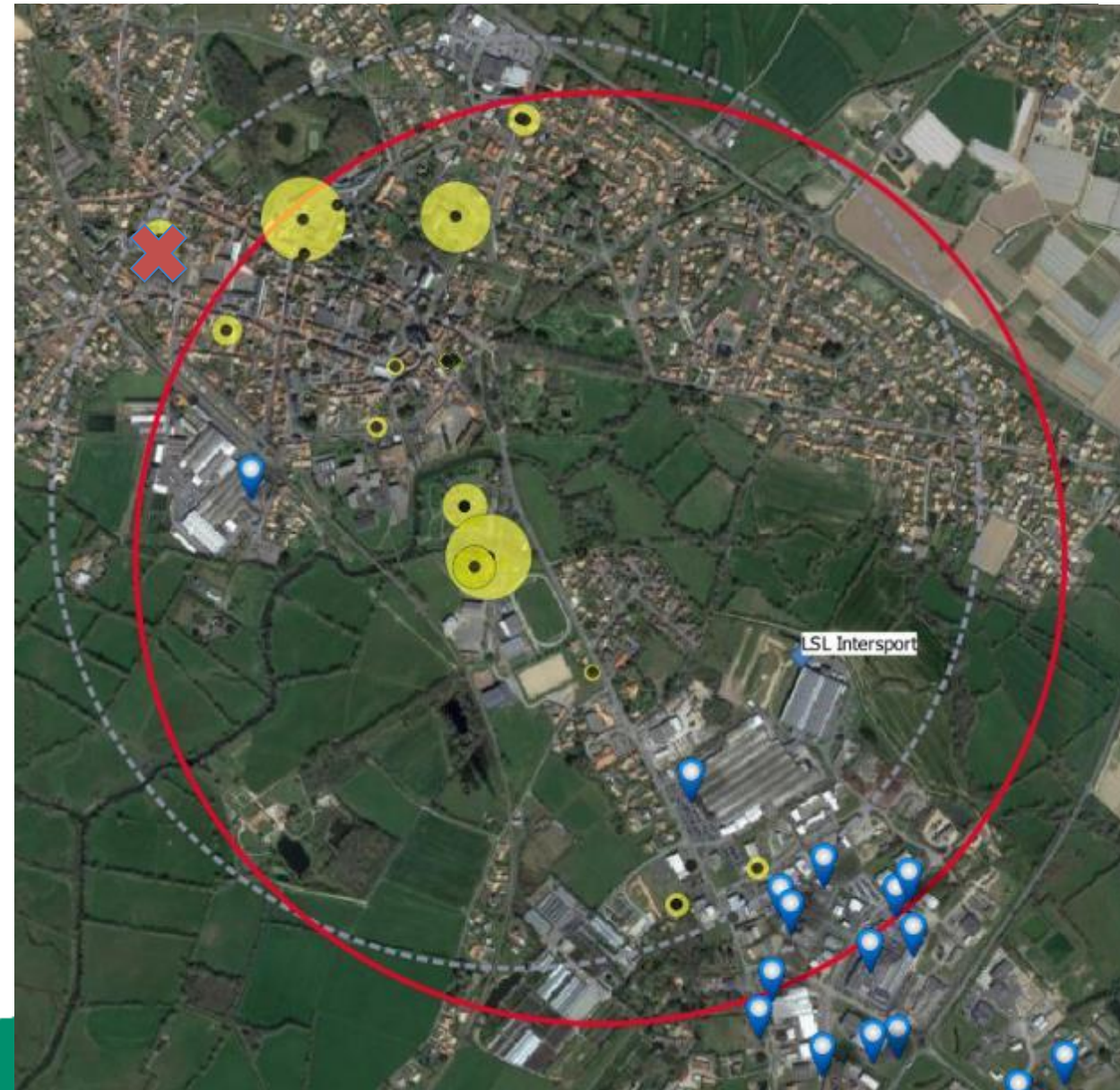
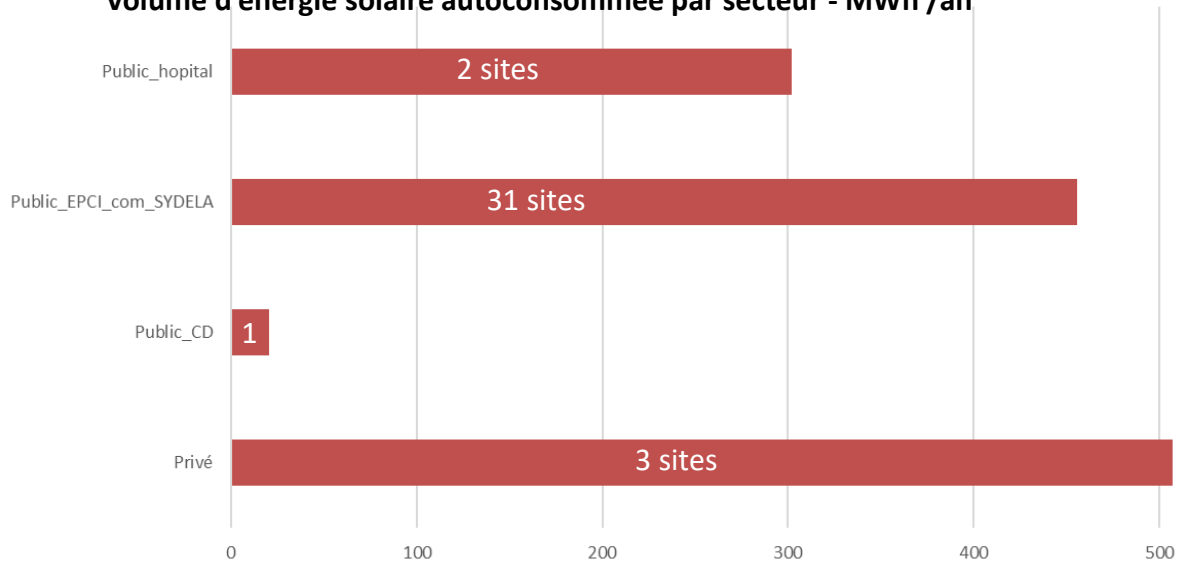


Commune de Machecoul – extension bâtiment industriel

Adapter le périmètre de 2 km pour intégrer plus de sites d'entreprise en ZAC tout en privilégiant les bâtiments publics et parapublics

- 1286 MWh d'énergie solaire autoconsommée localement
 - ☐ Taux d'autoconsommation de 94,5%

Volume d'énergie solaire autoconsommée par secteur - MWh /an



- Projet initié par la commune de Machecoul Saint-Même et EnR44.
- Accord politique pour un portage financier du projet à 50/50 entre la Communauté de communes Sud Retz Atlantique (compétence Energie) et EnR44.
- Création d'une SAS pour porter le projet et candidater à un appel d'offre CRE (Commission de Régulation de l'Energie) afin d'obtenir un complément de rémunération de l'énergie autoconsommée
- Projet lauréat de l'appel d'offre CRE en janvier 2023
- Lancement du marché de construction en avril 2023
- Mise en service du projet prévue courant 2024

6. Evolution de la gestion
de vos réseaux d'électricité
pour les 30 ans à venir
(nouveau contrat de concession électrique)





Un nouveau contrat de concession avec Enedis et EDF

LE CADRE CONTRACTUEL

TE44, autorité concédante est **propriétaire des réseaux de distribution**

Par contrat, TE44 confie à :

- **ENEDIS** : l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et à
- **EDF** : la fourniture d'énergie aux tarifs réglementés de vente.

TE44 contrôle la mission concédée.

TE44 réalise des **investissements** sur le réseau à la demande des communes.

L'ACTUALITÉ

TE44 va signer un **nouveau contrat de concession** avec Enedis et EDF pour **30 ans (2024-2054)**.

Mise en œuvre au 1^{er} janvier 2024.

Les objectifs du nouveau contrat de concession

Planification des investissements dans les territoires

- **Anticipation avec les communes** des besoins travaux enfouissement réseaux, extension raccordements, ...
- Prise en compte des PCAET, SDIRVE, Schémas Directeurs EnR
- Flexibilité, stockage énergie, innovation locale, autoconsommation territoriale, intégration et adaptation des réseaux aux **nouveaux usages**



Nouveau partenariat pour 5 ans avec Enedis (reconductible 1 fois)

**Transition énergétique
Innovation
600 k€/an**

- Expérimentations - AMI
- Pilotage bornes véhicules électriques ...

**Sécurisation et effacements
1,3 M€/an**

- Résorption fils nus BT
- Enfouissement - embellissement cadre de vie

Performance du service

- Appui au recrutement dans la filière, supervision, concours écoles, partage vision prospective ...

A retenir



Mise en œuvre du nouveau contrat le 1^{er} janvier 2024



**Anticipation des travaux :
TE44 revient vers vous prochainement
pour programmer les effacements**

7. L'intérêt du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) pour les collectivités



TE44, en partenariat avec Atlantic'Eau et l'AMF44, réalise un Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS)

PCRS : Information géographique sur le Domaine Public avec des limites apparentes de la voirie à très grande échelle



TE44 assure, pour vous, la réalisation :

➤ Du PCRS image

- Fond de plan très précis et de qualité
- Superposition et enrichissement des données métier pour les localiser et les valoriser

➤ Du PCRS vecteur (début 2024)

- Détection des bordures de voiries même si elles sont cachées.
- Opportunité de scanner les objets présents (bouche d'égout, bouche à clef etc.)

Photo aérienne du PCRS Image



Source : PCRS image 2020



Source : IGN Ortho 2022

 Mise à jour du PCRS Image prévue début 2024

Les usages et les avantages du PCRS

Quels usages, pour vous, du PCRS ?

- **Identifier les réseaux** lors de la réalisation de travaux (réforme anti-endommagement)
- **Disposer d'un plan de référence** pour l'instruction des dossiers d'urbanisme

Quels avantages, pour vous, du PCRS ?

- **Réponses fiables** lors des demandes de travaux
- **Fond de plan toujours actualisé** grâce aux plans de récolement
- **Coûts attractifs** car mutualisés avec l'ensemble des partenaires impliqués

A retenir



PCRS Image : Mise à jour début 2024

PCRS Vecteur : Réalisation de début 2024 à fin 2026



Accédez au PCRS Image : <https://dataservices.la-geodata.fr/lapcrs/>



Autres infos sur TE44



Quelques liens utiles

Fiches métier

- Découvrez nos différents services

Fiches pratiques

- Apprenez-en plus sur les modalités

Fiches contacts

- Retrouvez les contacts privilégiés de votre territoire

Guide financier

- Consultez nos modalités financières

Rapports d'activité

- Suivez les évolutions de nos activités

Newsletters

- Restez au courant de nos actualités



www.te44.fr



[Territoire d'énergie Loire-Atlantique \(ex-SYDELA\)](#)



[Territoire d'énergie Loire-Atlantique \(ex-SYDELA\)](#)



<https://www.sydelenergie44.fr/>



Le SYDELA devient
**territoire
d'énergie**
LOIRE-ATLANTIQUE